

Soutenance

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4LoTR06P

Présentation

Pour valider son master Théâtre, parcours Théâtre : écritures et représentations, chaque étudiant.e doit présenter le mémoire qu'il ou elle a rédigé au cours des deux années de la formation. Cette soutenance se déroule devant un jury composé de deux membres au moins, parmi lesquels le directeur ou la directrice de master. Le jury a lu le mémoire en amont de la soutenance, laquelle se déroule en deux temps : l'étudiant.e présente d'abord son travail en une quinzaine de minutes, en exposant les choix qu'il ou elle a opérés, les méthodes qu'il ou elle a suivies, les principaux résultats auxquels il ou elle est parvenu.e ; puis les membres du jury présentent l'un.e après l'autre leurs remarques sur le travail et posent des questions à l'auteur.e du mémoire, qui peut ensuite répondre. Pour finir, le jury se retire afin de délibérer.

La clarté de la présentation du travail et la qualité des réponses aux questions des membres du jury constituent les deux éléments principaux évalués lors de la soutenance.

Objectifs

- Présenter synthétiquement son travail au jury pour en faire saillir les principaux enjeux méthodologiques et scientifiques.

- Compléter son travail de rédaction par des réponses orales aux questions du jury.

Évaluation

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : 1 oral d'une heure.
- Session 2 dite de rattrapage : 1 oral d'une heure.

Q est-ce le régime DEROG est compatible ? Non
Pas de régime dérogatoire.

Pré-requis nécessaires

- Savoir faire une recherche documentaire
- Savoir rédiger un mémoire
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine du théâtre et des sciences humaines
- Maîtriser les méthodes de l'exposé oral

Compétences visées

- Exposer clairement ses idées à l'oral
- Savoir réagir avec pertinence à des questions non préparées
- Savoir présenter ses méthodes et ses choix de recherche
- Synthétiser sa pensée

Bibliographie

La bibliographie est celle élaborée par l'étudiant.e dans le cadre de son mémoire.